

Élections européennes

26 mai 2019



Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**. C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

**NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS
AU PARLEMENT EUROPÉEN**



**NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS
AU PARLEMENT EUROPÉEN**



* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 31 mars 2019**, sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :

www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

cettefoisjevote.eu

POUR EN SAVOIR PLUS :



www.touteurope.eu



www.europedirectfrance.eu

